



## **CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE**

Les Bourgeoises et Bourgeois d'Icoigne sont convoqués en Assemblée, le

**LUNDI 13 DECEMBRE 2021**

après l'Assemblée primaire, à la salle des abris d'Icoigne, avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée.**
- 2. Nomination des scrutateurs.**
- 3. Lecture du budget 2022 de la Bourgeoisie.**
- 4. Approbation du Budget 2022 de la Bourgeoisie. Décision.**
- 5. Divers.**

Le détail du budget 2022 et ses annexes peuvent être obtenus au bureau communal pendant les heures d'ouverture, de 14h00 à 16h30, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée.

Le budget 2022 de la Bourgeoisie est également publié dans son intégralité sur le site [www.icoigne.ch](http://www.icoigne.ch) alors que dans la présente brochure, seul un récapitulatif des comptes de fonctionnement et d'investissements y figure.

*L'Administration bourgeoisiale*  
*Le Président      Le Secrétaire*

*M. Kamerzin      L. Nanchen*

Icoigne, le 23 novembre 2021